



TITRE PRO

NIVEAU BAC +2

**TECHNICIEN
SUPÉRIEUR SYSTÈMES
ET RÉSEAUX**

Code Rome
M1801

APPRENDRE UN MÉTIER

Le technicien systèmes et réseaux garantit le bon fonctionnement d'une entreprise en contrôlant à la fois le parc informatique mais également le réseau de télécommunication de sa société. Il est amené à mettre en service des équipements numériques (ordinateur, téléphone, imprimante, serveur ...), les sécuriser et assurer leur maintenance. Suite à un dysfonctionnement du système informatique, il est capable d'établir un diagnostic et d'apporter des solutions adaptées. Il doit avoir une bonne pédagogie, car il est là pour transmettre des conseils aux utilisateurs pour les aider.

ACTIVITÉS

Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs

- Assurer le support utilisateur en centre de services
- Exploiter des serveurs Windows et un domaine ActiveDirectory
- Exploiter des serveurs Linux
- Exploiter un réseau IP

Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et à sa sécurisation

- Maintenir des serveurs dans une infrastructure virtualisée
- Automatiser des tâches à l'aide de scripts
- Maintenir et sécuriser les accès à Internet et les interconnexions des réseaux
- Mettre en place, assurer et tester les sauvegardes et les restaurations des éléments de l'infrastructure
- Exploiter et maintenir les services de déploiement des postes de travail

PROFIL MÉTIER REQUIS

- Compétences techniques (câblages, hardware et software, protocoles réseaux)
- Capacité d'analyse et réactivité
- Rigoureux et organisé
- Goût du contact
- S'adapter et actualiser ses connaissances
- Bonne gestion du stress
- Bonne capacité d'abstraction

EMPLOIS VISÉS

- Technicien systèmes et réseaux
- Technicien d'exploitation
- Administrateur Linux ou Windows Server
- Intégrateur cyber sécurité

🔗 CONTENU DE LA FORMATION

La formation est validée par un **TITRE PROFESSIONNEL** de niveau 5, délivré par le Ministère du Travail, de l'emploi et de l'insertion, équivalent à un **BAC+2**.

Elle est enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous le numéro de fiche **RNCP37682**.

Pour obtenir le titre professionnel, les compétences des candidats seront évaluées au vu :

- D'une mise en situation professionnelle, suivie d'un entretien technique avec le jury.
- D'un questionnaire professionnel en anglais.
- Du dossier Professionnel (DP).

Dans ce DP, les candidats décrivent par activité et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

- Des résultats des ECF, évaluations réalisées pendant le parcours de formation.
- D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre.

🕒 RYTHME DE L'ALTERNANCE

La formation est dispensée à la **CCI formation alternance** située au centre ville de Nouméa par une équipe pédagogique et en entreprise (privée ou publique) par un tuteur.

70%

Temps de formation
en entreprise

30%

Temps
de formation
en école

96%

des entreprises
partenaires
recommandent
les écoles CCI

📄 CONDITIONS D'ADMISSION DES CANDIDATS

Avoir une **expérience significative en tant que technicien assistance informatique** ou avoir un **BAC** et fait des stages dans le secteur informatique. Disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet chez soi. Depuis 2019, le contrat unique d'alternance est ouvert au public de plus de 26 ans et aux salariés. Valider les étapes de recrutement suivantes :

RECHERCHE D'ENTREPRISE



Votre première étape
vers l'alternance.

Dépôt de
dossier

www.pointa.nc
dossier@pointa.nc
24 69 49

2

Test de
positionnement

3

Serious game
et entretien

4

Job dating

5

Signature
du contrat

*(Possibilité de le signer
2 mois avant le début
de la formation)*

6

Début de
la formation